



## PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

### Identification de la collectivité

Collectivité territoriale porteur du projet : [commune de SAINT-RIVOAL](#)

Nom du représentant de la collectivité : [Monsieur Yves Claude GUILLOU, maire](#)

Nom du correspondant : [Hervé QUERE](#)

Fonction : [Adjoint](#)

Adresse : [le bourg – 29190 SAINT-RIVOAL](#)

Téléphone : [02-98-81-40-54](#)

Adresse électronique : [mairie-st-rivoal@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-rivoal@wanadoo.fr)

### Périmètre et public du PEDT

Territoire concerné : [commune de SAINT-RIVOAL \(Commune en ZRR « Zone de Revitalisation Rurale »\)](#)

Nombre d'enfants potentiellement concernés : [36 enfants](#)

Niveau maternelle : moins de trois ans : [0 enfant](#)

Niveau maternelle : entre trois et cinq ans : [13 enfants](#)

Niveau élémentaire : [23 enfants \(18+5\)](#)

[Les 5 CP seront avec les maternelles. Voir plus bas \(groupes\).](#)

Mode d'inscription aux activités proposées :

- [La participation aux TAP est soumise obligatoirement à inscription,](#)
- [La famille remplit un formulaire d'inscription par cycle \(période entre deux vacances scolaires\) et par enfant,](#)
- [La famille coche les jours durant lesquels l'enfant participera aux TAP.](#)
- [Une participation pourra être demandée à l'APE pour l'achat de matériel.](#)

Modalités d'information des familles :

[Les familles peuvent s'adresser à l'accueil de la mairie, ou auprès des enseignants afin d'obtenir tout renseignement complémentaire.](#)

Nombre d'établissements scolaires concernés : [l'école publique bilingue \(maternelle et élémentaire\)](#)

Périodes de la journée et de la semaine qui seront concernés par le PEDT :

[Les mardi, jeudi, vendredi de 15h30 à 16h30, avec changement d'activité toutes les 6 ou 7 semaines.](#)

Les enfants seront répartis en 2 groupes :

- Premier groupe : les plus petits (de 3 ans à 6 ans), 18 élèves avec 2 encadrants (un animateur et 1 membre du personnel communal)
- Deuxième groupe : les plus grands (de 6 ans à 11 ans), 18 élèves avec 1 encadrant (2 sur cas particulier).

Choix des horaires :

Organisation de la semaine 2014-2015						
Lundi	8h00 - 8h45 Garderie	8h45 - 12h00 Temps scolaire Récré de 10h15 à 10h30	12h00 - 13h30 Pause déjeuner	13h30 - 15h15 Temps scolaire Récré de 15h15 à 15h30	15h30 - 16h30 APC	16h30 - 18h30 Garderie
Mardi	8h00 - 8h45 Garderie	8h45 - 12h00 Temps scolaire Récré de 10h15 à 10h30	12h00 - 13h30 Pause déjeuner	13h30 - 15h15 Temps scolaire Récré de 15h15 à 15h30	15h30 - 16h30 Temps activité périscolaire	16h30 - 18h30 Garderie
Mercredi	8h00 - 8h45 Garderie	8h45 - 11h45 Temps scolaire Récré de 10h15 à 10h30	Accueil possible centre de loisir de BRENNILIS			
Jeudi	8h00 - 8h45 Garderie	8h45 - 12h00 Temps scolaire Récré de 10h15 à 10h30	12h00 - 13h30 Pause déjeuner	13h30 - 15h15 Temps scolaire Récré de 15h15 à 15h30	15h30 - 16h30 Temps activité périscolaire	16h30 - 18h30 Garderie
Vendredi	8h00 - 8h45 Garderie	8h45 - 12h00 Temps scolaire Récré de 10h15 à 10h30	12h00 - 13h30 Pause déjeuner	13h30 - 15h15 Temps scolaire Récré de 15h15 à 15h30	15h30 - 16h30 Temps activité périscolaire	16h30 - 18h30 Garderie

APC	TAP	Temps scolaire		
1 x 1 heure	3 heures (3 x 1 heure)	4 matinées de 3h15	13h00	Les journées LMJV font 5h15 de temps scolaires ce qui correspond à l'esprit de la loi. Pas de dérogation. Horaires réguliers sur la semaine non perturbants pour les enfants et pour la mise en place des TAP
		4 apm de 2h00	8h00	
		1 matinée de 3h00	3h00	
		<b>TOTAL</b>	<b>24h00</b>	

**Date à laquelle les dérogations ont été accordées :**

Durée du PEDT : 3 ans

Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT :

ANNEE 2014-2015	En période scolaire	Taux d'encadrement appliqué
Nature de l'accueil	Accueil périscolaire	Enfants de moins de 6 ans : 1 animateur pour 10 enfants  Enfants de plus de 6 ans : 1 animateur pour 14 enfants
Périodes d'ouverture	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	
Horaires	De 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30	
Public accueilli	Elèves école publique	
Nombre d'enfants inscrits en moyenne	32	
Classe d'âges	De 2 à 11 ans	

Conformément à l'allègement des normes d'encadrement institué à titre expérimental pour une durée de trois ans, le taux d'encadrement appliqué durant les TAP sera de 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

#### Ressources humaines :

Sandrine LAVANANT-GASPART : Adjoint technique (ATSEM) temps non complet, titulaire du BAFA.  
Marie-Anne BRUSQ : Agent de garderie temps non complet, titulaire du BAFA  
GERARD Anne marie : Agent de restauration temps non complet  
Jean-Jacques BOUGUYON, agent technique remplaçant

#### Concertation :

Pour voir ces nouvelles activités fonctionner de façon efficace, la communication et la concertation seront essentielles, la concertation sera régulière avec l'équipe enseignante. Les intervenants se réuniront afin d'échanger sur leur ressenti. Un premier bilan sera fait à la fin de la première période afin, éventuellement, de réajuster le fonctionnement des TAP.

#### Encadrement :

Chaque personne ou encadrant prendra en charge un groupe dont il aura la responsabilité. Les propositions d'activités seront décidées avec la commission école qui travaille sur le projet, chacun restant libre de mener son activité telle qu'il le souhaite en ayant à l'esprit la sécurité, le bien-être et l'écoute de l'enfant.

#### ➤ Locaux :

- Les bâtiments scolaires
  - La garderie
  - Le préau fermé
  - Le grenier aménagé
- une salle polyvalente
- un grand espace couvert et sablé
- un terrain dans la continuité de la salle polyvalente
- une maison sur le site Cornec

#### ➤ Du personnel formé:

- 2 personnes bénéficiaires du BAFA.

#### **Les atouts et les contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT :**

##### Les atouts :

La commune de Saint-rivoal est située au cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique, dans un environnement préservé, à proximité d'un des deux sites de l'écomusée des Monts d'Arrée. Elle dispose donc d'un patrimoine naturel et architectural exceptionnel.

Le dynamisme de la commune se manifeste par la présence de très nombreuses associations et artisans d'art.

## Les contraintes :

### Le transport scolaire

L'école de Saint-rivoal est une école publique bilingue et accueille donc des enfants des communes environnantes. C'est pourquoi les parents d'élèves ont mis en place un service de transports scolaires.

L'application de la réforme demandera une modification des horaires de transport : il faudra avancer l'arrivée du matin d'un quart d'heure et prévoir le retour du mercredi à partir de 11h45.

<b>Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires</b>
---

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la société par des actions éducatives complémentaires à celles des parents et de l'école.
- Renforcer le lien avec la langue bretonne à travers l'éducation artistique, le chant, la danse, la découverte du patrimoine.
- Permettre aux enfants un accès différent à des activités d'éveil culturelles et corporelles.
- Proposer une approche plus ludique des activités.
- faire découvrir aux enfants la commune, l'environnement, les paysages dans lesquels les enfants évoluent.
- Faire des enfants des citoyens à part entière.
- Développer la participation à la vie communautaire.
- Soutenir des loisirs de qualité à partir des souhaits, idées, talents cachés des enfants.
- Impliquer les enfants dans la définition des besoins et la mise en œuvre des actions ; les aider à mettre en place des projets.
- Etre à l'écoute des enfants.
- Permettre à l'enfant de vivre des moments de détente, de repos, de loisirs, d'éveil.
- Valoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées.
- Favoriser l'acquisition de savoirs techniques.
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- Favoriser l'intégration de tous.
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix.
- Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité, quand c'est possible et les passerelles, entre les tranches d'âge.

Pour participer aux activités, l'enfant doit être inscrit.

L'enfant accueilli dans la structure s'inscrit dans un cadre avec des limites qui lui sont bien notifiées. L'enfant doit être poli, courtois. Il lui est bien expliqué qu'il est respecté en temps qu'enfant mais qu'il doit aussi le respect aux autres enfants, aux adultes.

Dans sa vie aux activités, l'enfant est comme l'homme dans sa vie quotidienne. Il a des droits mais aussi des devoirs.

## Activités proposées dans le cadre du PEDT

Les activités suivantes seront proposées à un niveau « initiation ».

Sport

Danse et musique traditionnelle

Chant, Kan ha diskán

Expression corporelle

Eveil musical et musique contemporaine

Découverte du patrimoine naturel, culturel, architectural de la commune.

Dessin et peinture

Poterie

Sciences

Cuisine

Jardinage

Jeux de société

Expression orale

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ?

La commune cherchera progressivement à concevoir des activités complémentaires du projet d'école sur le plan bilinguisme, de l'éveil artistique, de la connaissance du milieu naturel, de la pratique sportive.

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires proposées aux élèves de l'enseignement secondaire :  
non

## Partenaires du projet

Partenaires institutionnels :

La direction des services départementaux de l'éducation nationale ; la direction départementale de la cohésion sociale ; la CAF.

Partenaires associatifs :

ADDES, EPAL, Ecomusée des Monts-d'Arrée, Musik an Arvorig, Radio-Evasion.

Les interventions seront menées par un nombre suffisants d'animateurs ayant le diplôme nécessaire : au moins 50% de BAFA.

## Éléments prévus dans le bilan / évaluation du projet

- Taux de participation aux activités et évolution de la participation sur l'année
- Nombre et diversité des activités proposées
- Qualification et formation des encadrants
- Mesurer l'articulation du projet éducatif avec le projet d'école
- Retour des enfants et des familles : diffusion d'un questionnaire de satisfaction
- Retour de l'équipe d'animation : faire un bilan à chaque fin de cycle en présence d'élus
- Retour des enseignants : faire un bilan en conseil d'école

<b>Signataires du projet</b>
------------------------------

Joindre des annexes si nécessaire

**Le maire de Saint-rivoal,**

**Yves claude GUILLOU**

**Le préfet du Finistère,**

**La directrice académique de l'éducation nationale,**

**Par délégation du recteur**